PAYS :France
PAGE(S) :6
SURFACE :71 %

PERIODICITE: Hebdomadaire



Le programme Sport d'Emmanuel Macron

La « formation » est une obsession dans le programme électoral d'Emmanuel Macron. Le sport n'y échappe pas. Il insiste sur la reconversion : "Nous ferons en sorte que d'ici la fin du quinquennat, l'ensemble des sportifs de haut niveau soient en formation ou en contrat avec une entreprise". Le quatrième des cinq objectifs pour le sport affichés par l'ancien ministre de l'Economie consiste à "valoriser le sport professionnel". Il prône aussi un "maillage" volontariste du territoire en équipements sportifs de proximité. Il avance aussi le remboursement du "coût des licences sportives des personnes atteintes d'affection longue durée qui se sont vues prescrire la pratique d'une activité physique par leur médecin". Des propositions très consensuelles. On peut difficilement être contre et c'est compréhensible en campagne électorale.

Favoriser les partenariats écoles-associations en matière sportive

Nous inciterons les établissements scolaires et les associations sportives locales à se rapprocher pour garantir la continuité et la complémentarité des pratiques sur le temps scolaire et extrascolaire.

Nous favoriserons les partenariats pédagogiques pour promouvoir la pratique du sport et sensibiliser les élèves.

Nous encouragerons les mutualisations d'équipements sportifs. Par exemple, les établissements scolaires seront invités à ouvrir leurs gymnases aux associations, en soirée, le week-end ou pendant les vacances scolaires.

Accord national interprofessionnel en faveur du sport en entreprise

Nous négocierons la signature d'un accord national interprofessionnel visant à organiser et faciliter la pratique du sport dans les entreprises. Au niveau des branches et des entreprises, nous encouragerons les organisations professionnelles et syndicales à développer des vestiaires pour les salariés, à signer des conventions avec des associations sportives locales voire à aménager des temps de pratiques sportive.

Garderies de courte durée pour favoriser la pratique

sportive

Nous développerons les expérimentations, en lien avec les CAF pour créer des garderies de courte durée. Nous tiendrons ainsi mieux compte des contraintes des familles monoparentales et encouragerons le sport féminin.

Soutien de l'accueil en France des JO 2024, du Mondial de rugby 2023 et des Gay Games 2018

Nous soutenons pleinement la candidature de Paris à l'organisation des <u>Jeux</u> <u>Olympiques</u> et

Paralympiques 2024. Nous soutenons aussi la candidature de la France à l'organisation de la Coupe du monde Rugby 2023. Nous soutiendrons l'organisation des « Gay Games » qui se tiendront à Paris en 2018.

Nous améliorerons le maillage des équipements sportifs sur l'ensemble du territoire en fixant des objectifs de construction dans le cadre de nouveaux grands projets d'aménagement.

Nous rendrons obligatoire la réalisation des équipements sportifs dans les zones nouvelles d'aménagement, faciliterons l'achat de créneaux dans les équipements réalisés par des opérateurs privés

Permettre aux sportifs de haut niveau d'être en formation ou en contrat

Nous ferons en sorte que

d'ici la fin du quinquennat, l'ensemble des sportifs de haut niveau soient en formation ou en contrat avec une entreprise.

Nous faciliterons ainsi la reconversion de nos sportifs talentueux.

Plan de valorisation du bénévolat

La mise en œuvre d'un plan de valorisation du bénévolat avec le renforcement de la protection des bénévoles en matière de responsabilité personnelle et, le renforcement du mécénat de compétence.

Simplifier la formation aux métiers du sport

Nous simplifierons les deux services publics de la formation aux métiers du sport qui existent aujourd'hui (la formation délivrée par le Ministère des sports et celles délivrées par l'Education Nationale, les formations STAPS) dans un objectif d'efficacité et de lisibilité des offres de formation.

Plus d'autonomie aux fédérations sportives vis-àvis de l'Etat

Nous donnerons davantage d'autonomie aux fédérations sportives et au <u>CNOSE</u>, aux acteurs locaux en recentrant l'action de l'Etat sur des missions essentielles de coordination, de règlementation et d'évaluation éthique des compétitions (lutte anti-dopage, transparence sur les

flux financiers dans le sport) Nous nous engageons à rendre le fonctionnement des fédérations plus efficace avec l'élection systématique des présidents de fédérations par les clubs, une plus grande autonomie donnée par l'Etat.

Accès des personnes malades et handicapées au sport

Nous nous battrons pour permettre à tous de pratiquer une activité sportive.

Nous aiderons les clubs et les associations sportives à accueillir les personnes en situation de handicap. Nous adapterons les formations de l'ensemble des métiers du sport (éducateur physique, entraîneur, préparateur physique...) pour qu'elles intègrent un module santé et un module lié au handicap.

Nous rembourserons le coût des licences sportives des personnes atteintes d'affection longue durée qui se sont vues prescrire la pratique d'une activité physique par leur médecin.

Créer des maisons du sport santé

Nous mettrons en place des maisons du sport santé pour garantir un accompagnement personnalisé de nos compatriotes atteints d'affections lourdes (obésité, maladies cardiovasculaires, diabètes, etc.), mais aussi désireux de se remettre en forme.